

Charte IA

Services et Administration



Valeurs de l'université

L'Université Paris 8 considère que l'intelligence artificielle transforme profondément les modes de production et de transmission des savoirs.

Fidèle à l'héritage du Centre universitaire expérimental de Vincennes, elle défend une **approche critique, humaniste et interdisciplinaire de l'IA**, fondée sur la **liberté académique**, l'**émancipation des savoirs** et le **développement de l'esprit critique**, afin d'accompagner des usages responsables au service de la formation, de la recherche et de la création.

Objectifs de la charte



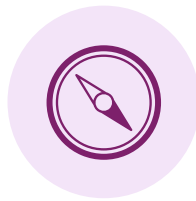
Fournir un cadre partagé pour accompagner les usages de l'IA dans les activités de formation, de recherche, de création, de services et de gestion administrative.



Garantir des usages compatibles avec les objectifs pédagogiques, scientifiques, administratifs et institutionnels de l'Université Paris 8, dans le respect de ses missions.



Sensibiliser aux impacts de l'IA, aux impacts cognitifs, sociaux et environnementaux de l'IA, ainsi qu'aux risques d'automatisation excessive et de dépendance cognitive.



Développement de pratiques adaptées à la diversité des disciplines, des usages et des missions de l'établissement, au regard des besoins et enjeux de chaque domaine.



Favoriser une culture commune de l'IA fondée sur la compréhension, le discernement et la responsabilisation des usages, afin de soutenir des pratiques responsables.

Principes directeurs communs



Approche critique et humaniste

pour accompagner les usages de l'IA dans les activités de formation, de recherche, de création, de services et de gestion administrative.



Responsabilité humaine

Les systèmes d'IA ne peuvent être considérés comme des auteurs ou des décideurs autonomes. La responsabilité demeure humaine.



Vérification et discernement

Les systèmes d'IA peuvent produire des contenus erronés, biaisés ou trompeurs. Les informations générées doivent être vérifiées et contextualisées.



Transparence des usages

La transparence des usages de l'IA constitue un principe essentiel. Le recours à l'IA doit être mentionné et explicité lorsque cela est nécessaire.



Cadre juridique et institutionnel

Les usages de l'IA doivent respecter les règles relatives aux données, à la confidentialité, à la propriété intellectuelle et à l'intégrité académique.



Sobriété et soutenabilité

L'Université encourage des usages raisonnés de l'IA, attentifs aux impacts environnementaux et aux besoins réels.

L'IA et vos données

Protéger, comprendre, agir

Bien utiliser l'IA, c'est d'abord bien gérer vos données.

1 / Évaluer le niveau de sensibilité des données

Peu sensible



Idées générales
Texte public
Exercices simples
Brouillons non confidentiels

Sensible



Données personnelles
Documents internes confidentiels
Données de recherche non publiques
Documents contractuels ou partenariaux
Contenus sous propriété intellectuelle

2 / Identifier le type d'IA



IA grand public

ChatGPT, Gemini, Claude...

Environnement ouvert
Maîtrise limitée des données et de leur utilisation.



IA professionnelle

Mistral Vibe Entreprise ...

Garanties contractuelles
Protection des données encadrée par des engagements du fournisseur.



IA universitaire

Services hébergés par l'Université

Meilleure maîtrise
Maîtrise directe des données, de l'hébergement et des infrastructures.

Faible maîtrise

Maîtrise partielle

Meilleure maîtrise

3 / Principaux risques



Divulgaration d'informations sensibles ou confidentielles



Perte de contrôle sur les données transmises



Réutilisation ou conservation des contenus saisis



Risques juridiques liés aux données et contenus protégés

4 / Les bons réflexes



IA grand public

À réserver aux usages sans données sensibles ou confidentielles.



IA professionnelle

Vérifier les garanties de confidentialité et de protection des données.



IA universitaire

À privilégier pour les données sensibles ou stratégiques.



En cas de doute, se rapprocher du DPO ou des services compétents.

L'IA et l'environnement

Un enjeu collectif

L'usage des outils d'IA a un impact environnemental réel. À Paris 8, nous encourageons un usage raisonné, sobre et responsable.

Pourquoi cela compte ?



Les IA génératives consomment d'importantes quantités d'énergie et d'eau.



Elles reposent sur des infrastructures numériques gourmandes en ressources.



Chaque requête contribue aux émissions de gaz à effet de serre.



Comprendre l'impact

Une requête IA = 10 à 30 fois plus qu'une recherche web classique

1 000 images IA = consomment autant qu'un ordinateur portable pendant plusieurs jours

Entraîner un grand modèle LLM = plusieurs centaines de foyers alimentés pendant un an

Adopter les bons réflexes

Questionner l'utilité

Ai-je réellement besoin d'utiliser une IA pour cette tâche ?

Formuler avec sobriété

Privilégier des requêtes courtes, précises et ciblées.

Éviter les usages inutiles

Limitier les itérations et les générations répétées.

Des outils responsables

Privilégier les ressources institutionnelles, durables et sobres.

Sensibiliser et partager

Informar, échanger et promouvoir des pratiques responsables.

IA, services support et activités administratives



Encadrer, sécuriser et accompagner les usages institutionnels de l'IA

Les usages institutionnels de l'IA doivent respecter les exigences de transparence, de confidentialité, de sécurité, de conformité réglementaire et de responsabilité humaine.

1 / Usages, responsabilité et transparence

L'IA peut assister

-  Rédaction et synthèse
-  Analyse documentaire
-  Aide au pilotage
-  Automatisation partielle de certaines tâches

Les agents demeurent responsables



-  des données utilisées
-  des contenus produits
-  des décisions prises
-  de la vérification et de la validation des résultats



Les usages de l'IA doivent pouvoir être identifiés, expliqués et documentés.

Cela implique notamment :

-  Justifier le recours à l'IA
-  Conserver les éléments de traçabilité
-  Identifier les contenus générés
-  Informer sur l'usage de l'IA

Ces principes participent à la confiance dans l'action administrative et à la conformité réglementaire.

2 / Données, confidentialité et risques

Vigilance renforcée

-  Données personnelles
-  Informations confidentielles
-  Documents administratifs
-  Données contractuelles
-  Contenus stratégiques
-  Archives publiques

Risques identifiés

-  Fuite ou réutilisation de données
-  Hébergement hors UE
-  Violation du RGPD
-  Atteinte à la propriété intellectuelle
-  Divulgence involontaire d'informations sensibles



Sauf environnement institutionnel validé et sécurisé

seuls des contenus pouvant être rendus publics sans restriction doivent être transmis à une IA externe.

3 / Règles d'usage institutionnel

Interdits

-  Automatiser une décision administrative, sans contrôle humain
-  Imposer un service d'IA nécessitant la création d'un compte personnel
-  Diffuser un contenu non vérifié

Obligations

-  Vérifier l'exactitude et la pertinence des productions
-  Respecter les règles de protection des données
-  Assurer la transparence des usages de l'IA
-  Tenir compte des impacts environnementaux et des risques associés



Ces règles encadrent les pratiques individuelles au-delà des considérations techniques relatives aux infrastructures et aux données.

4 / Gouvernance et gestion des incidents

Les usages sensibles de l'IA nécessitent une évaluation préalable par les instances compétentes.

-  Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN)
-  Responsable Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI)
-  Délégué à la protection des Données (DPO)
-  Service Juridique

Tout incident doit être signalé

-  Fuite de données
-  Atteinte à la confidentialité
-  Erreur administrative ou juridique
-  Violation de données personnelles

Accompagner et sécuriser les usages de l'IA

Les services support interviennent en appui des équipes administratives, pédagogiques et de recherche pour :



Accompagner le choix des infrastructures et outils adaptés aux usages et aux données mobilisées.



Veiller à la conformité juridique, réglementaire et à la protection des données.



Sécuriser les partenariats, contrats et dispositifs intégrant des solutions d'IA.



Apporter une expertise technique, organisationnelle et institutionnelle tout au long des projets.